

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables du Conseil Régional d'Alsace

Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes du ressort
de la Cour d'Appel de Colmar

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

PRESENTE

A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos

le 31 décembre 2024

***ASSOCIATION GARDERIE - RESTAURANT
« LA CLE DES CHAMPS »
Centre de Loisirs et d'Animation Educatif***

8, Rue de Thiviers

67100 STRASBOURG



*Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,*

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 14.06.2022, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31.12.2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

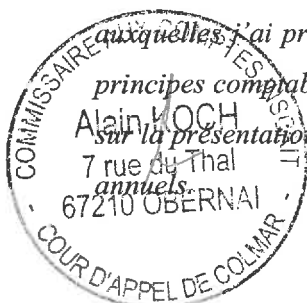
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01.01.2024 à la date d'émission de mon rapport et notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe, que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment décrits et détaillés dans l'annexe aux comptes annuels.



.../...

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres appelés à statuer sur les comptes

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral de la Présidente et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Obernai, le 16 juin 2025



Alain KOCH
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Alain KOCH", written over a horizontal line.

ANNEXE

AU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

DE L'ASSOCIATION GARDERIE - RESTAURANT

« LA CLE DES CHAMPS »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 902	1 902		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	5 479	5 479		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 175	7 175		162
	Autres immobilisations corporelles	70 475	61 287	9 188	11 976
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.	152		152	152
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	150		150	150
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)		85 333	75 842	9 490	12 441
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	7 600	275	7 324	5 609
	Autres créances	18 484		18 484	19 985
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	99 356		99 356	72 262
	Charges constatées d'avance	714		714	2 758
	TOTAL (II)	126 154	275	125 878	100 614
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		211 486	76 117	135 369	113 054
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					

- autorisés par l'organisme de tutelle



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	59 593	59 593
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	15 686	15 686
	Report à nouveau	(38 382)	9 195
	Résultat de l'exercice	24 011	(47 577)
	Total des fonds propres	60 908	36 897
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 238	2 968
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	2 238	2 968
	Total des fonds associatifs	63 146	39 865
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	32 652	31 944
	Total des provisions	32 652	31 944
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 264	12 149
	Dettes fiscales et sociales	28 294	29 091
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	12	6
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	39 570	41 246
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	135 369	113 054
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	24 011,49	(47 577,28)
	(1) Dont à moins d'un an	39 570	41 246
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	35 955	35 342
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	301 576	252 000
	Dons	457	10
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	760	840
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	34 460	33 041
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	373 207	321 233
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	12 299	13 719
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	61 460	59 706
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 678	2 722
	Rémunération du personnel	189 308	206 418
	Charges sociales	47 386	48 529
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	3 226	4 885
	Dotation aux provisions	32 652	31 944
	Autres charges	1 068	1 879
	Total des charges d'exploitation	350 076	369 803
Produits financiers Charges financières	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	23 131	(48 570)
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	88	143
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	88	143
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	23 219	(48 427)
	Produits exceptionnels	792	850
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	792	850
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL DES PRODUITS	374 087	322 225
	TOTAL DES CHARGES	350 076	369 803
	EXCEDENT ou DEFICIT	24 011	(47 577)
	PRODUITS Bénévolat Prestations en nature Dons en nature CHARGES Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **135 369 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 374 087 euros** et un total **charges de 350 076 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 24 011 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Un changement d'évaluation de l'indemnité de fin de carrière (IFC) a été opéré à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2019. La méthode retenue est la méthode des unités de crédit projetées. En effet, cette méthode reflète davantage la réalité car la valeur actuelle probable est proratisée afin d'obtenir la dette actuarielle ce qui n'était pas le cas la méthode initialement utilisée.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des rabais, remises et escomptes obtenus, ou à leur coût de production.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont comptabilisés en charges le cas échéant.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Pour les immobilisations non décomposables, conformément aux mesures de simplification, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	3 à 6 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 6 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 6 ans
Mobilier	5 à 10 ans

La dépréciation des immobilisations est estimée à chaque clôture. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Projet associatif

Etat exprimé en euros

L'association de gestion de la garderie avec restaurant du Neuhof est une association à but non lucratif, régie par les articles 21 à 79 du code civil local (loi 1908) maintenus en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle par la loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924.

La mission de l'association consiste à défendre et soutenir des valeurs de sociabilisation, de responsabilisation, d'autonomie et de tolérance qui favorisent un état d'esprit participatif.

Elle conduit un projet de garderie optimisé par un centre de loisirs et d'animation éducatifs qui fonctionne en périscolaire, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Elle accueille les enfants du quartier du Neuhof de 2 ans scolarisés à 12 ans pour y développer des activités d'éveil, d'épanouissement, de respect de l'autre. L'association propose un accompagnement scolaire, et assure la restauration les mercredis et pendant les vacances scolaires sur le temps du midi. La structure offre un accueil à horaires atypiques répondant à la demande particulière des usagers. Pour cet accueil, la priorité reste acquise aux enfants dont les deux parents travaillent, dont la mère est en formation ou à la recherche d'un emploi, de parents temporairement malades ou hospitalisés, présentant des carences éducatives ou des troubles liés à la malnutrition.

L'association développe des actions autour du soutien éducatif, culturel, social, sanitaire et nutritionnel pour permettre aux enfants de leur donner des chances de réussite. Elle aide les parents à exercer pleinement leur mission.

Les parents sont associés au projet de leur enfant par le biais d'un contrat écrit et formalisé entre leur enfant, leurs animateurs et la structure. Ce contrat est évalué régulièrement. Les parents peuvent collaborer aux activités qui sont proposées. Ce lieu doit permettre aux parents de se rencontrer et d'établir entre eux, des liens cordiaux et amicaux.

L'association assure un rôle d'accompagnement des enfants en difficulté en lien avec tous les partenaires (sociaux, associatifs) du quartier du Neuhof. A travers ses activités, elle propose de donner des repères aux enfants afin de contribuer à l'égalité des chances.

Pour assurer cet accompagnement, trois axes forts sont déclinés:

- une équipe qualifiée
- des activités choisies sur une pédagogie concertée
- une attention soutenue aux enfants et parents en difficulté par la construction de repères stables, une implication et valorisation des parents, une coordination et légitimité entre partenaires.

La mission est financée par des subventions de fonctionnement accordées essentiellement par la Ville de Strasbourg, par la Caisse d'Allocation Familiale et par des recettes tirées des activités de garderie et de restaurant versées par les parents.



Informations complémentaires

Etat exprimé en euros

Rémunération des dirigeants d'association

La loi relative au volontariat associatif a rendu obligatoire, pour l'association, la publication annuelle, dans une annexe des comptes, des rémunérations ainsi que des avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants (loi 2006-586 du 23 mai 2006).

BIRCKEL Christine Directrice Rémunération annuelle brute 2024 = 44 063 €

Engagements de retraite

La convention collective applicable est celle de l'hospitalisation privées non lucratif. Elle prévoit des indemnités de fin de carrière selon le travail effectif ou assimilé :

- de 10 à 14 ans : un mois de salaire pour les non cadres et deux mois de salaire pour les cadres
- de 15 à 19 ans : deux mois de salaire
- de 20 à 24 ans : quatre mois de salaire
- de 25 à 29 ans : cinq mois de salaire
- de 30 ou plus : six mois de salaire

La méthode appliquée, est ce depuis l'exercice clos au 31 décembre 2024, est la méthode des unités de crédit projetées.

Au 31 décembre 2024, les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite ont été évaluées à 32 652 €.

Ces engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP).

Les variables économiques retenues :



Informations complémentaires

Etat exprimé en euros

- taux d'actualisation : 3.38 %
- revalorisation des salaires :
 - cadres : 1%
 - non cadres : 1%
- charges sociales patronales :
 - cadres : 52 %
 - non cadres : 35 %
- contribution employeur :
 - cadres : 50%
 - non cadres : 50%

Les variables démographiques retenues :

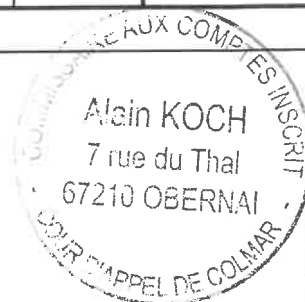
- Turnover faible (cadres et non cadres)
- probabilité de survie selon la table de mortalité INSEE 2018
- ventilation des départs à la retraite : 100% de départ volontaire
- âge de départ à la retraite : 64 ans (âge légal)



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 902					1 902
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 902					1 902
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	5 479					5 479
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 175					7 175
	Instal., agencement, aménagement divers	57 309					57 309
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	13 166					13 166
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 129					83 129
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	152					152
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	150					150
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	302					302
TO TAL		85 333					85 333



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 902			1 902
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 902			1 902
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	5 479			5 479
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 013	162		7 175
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	47 063	1 777		48 840
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	11 436	1 011		12 447
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		70 990	2 950		73 941
TOTAL		72 892	2 950		75 842

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2024

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	31 944	32 652	31 944	32 652
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31 944	32 652	31 944	32 652
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 765	275	1 765	275
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 765	275	1 765	275
TOTAL GENERAL		33 709	32 927	33 709	32 927
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			32 927	33 709	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2024

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	275	275	
	Autres créances clients	7 324	7 324	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	14 954	14 954	
	Groupe et associés (2)	3 529	3 529	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	714	714	
	TOTAL DES CREANCES	26 798	26 798	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

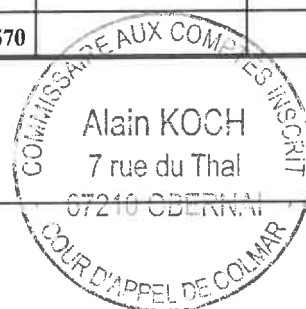
31/12/2024

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 264	11 264		
	Personnel et comptes rattachés	10 050	10 050		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 970	17 970		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	274	274		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	12	12		
	TOTAL DES DETTES	39 570	39 570		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		22 073
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 987
<i>FOURNISSEURS-FAC.NON PARVENUES</i>	6 987	
Dettes fiscales et sociales		15 086
<i>PROVISION CONGES A PAYER</i>	10 021	
<i>PROV.CH.SOC./CONGES A PAYER</i>	3 650	
<i>PROV.AUTRES TAXES A PAYER</i>	1 415	



Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des produits exceptionnels		792
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>AUTRES PDTS EXCEPT. DE GESTION</i>	13	13
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>SUBV.INVEST.ETALEE AU RESULTAT</i> <i>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	730 49	779
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		792



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	59 593				59 593
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	15 686				15 686
Autres réserves					
Report à nouveau	9 195	(47 577)			(38 382)
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs					
Excédent ou déficit de l'exercice	(47 577)	47 577	24 011		24 011
Situation nette	2 522		24 011		26 534
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 968			730	2 238
Provisions réglementées					
TOTAL	5 490		24 011	730	28 772



Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2024
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	7 297			7 297
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	7 297			7 297
Quotes-parts virées au compte de résultat	4 329	730		5 059



Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 1/2

Etat exprimé en euros	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciation	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2024
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Aut pds liés à la gsite du public	Aut pds non liés à la gsite du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises	10 402												10 402
Variation de stock													
Achats de mat. approv.	1 897												1 897
Variation de stock													
Aut. achats et chges ext.	61 460												61 460
Aides financières													
Impôts, taxes et vrst ass.	1 021						1 658						2 678
Salaires et traitements	117 391						71 917						189 308
Charges sociales	18 059						29 327						47 386
Dot. aux amts et dép.	3 226												3 226
Dotations aux provisions	32 652												32 652
Reports en fonds dédiés													
Autres charges	1 068												1 068
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Part. salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices													
TOTAL	247 174						102 902						350 076

Mission de présentation des comptes



Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	1.1 Cotisations sans contrepartie		
	1.2 Dons, legs et mécénat		
	- Dons manuels	455	
	- Legs, donations et assurances-vie		
	- Mécénat		
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2.1 Cotisations avec contrepartie		
	2.2 Parrainage des entreprises		
CHARGES PAR DESTINATION	2.3 Contributions financières sans contrepartie		
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	36 867	36 455
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	302 306	252 729
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	34 460	33 041
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
	Total des produits par origine	374 087	322 225
	1 - MISSIONS SOCIALES		
	1.1 Réalisées en France		
	- Actions réalisées par l'organisme	247 174	277 653
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	102 902	92 150
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		
	6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
	7 - VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES		
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public		
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public		
	Total des charges par destination	350 076	369 803
EXCEDENT OU DEFICIT		24 011	(47 577)

